

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 septembre 2023

**L'an deux mille vingt-trois, le quatorze septembre** à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, s'est réuni en session ordinaire au CCAS, sous la présidence de Monsieur Jacques Grandchamp, Président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 5 septembre 2023

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 13

**Présents** : Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Robert Baratay, Anne Baud-Lavigne, James Besson, Jean-Marc Dagand, Nelly Duffour, Martine Dutruel, Françoise Grobel, Aurore Veinhard.

**Excusés** : Rémy Beaugrand (Pouvoir à Robert Baratay), Françoise DUVAL (Pouvoir à Françoise Grobel), Marie-Claude Girardoz (Pouvoir à Christelle Gaudet).

**Absents** :

**Secrétaire de séance**: Nelly Duffour

### **OBJET : REPAS DES AINES**

#### **Délibération n°20231409-04**

**Vu** les articles L123-4 à L123-6 et R123-20 du code de l'action sociale et des familles,

**Considérant** le repas des aînés prévus les 3 et 5 octobre 2023,

**Considérant** la proposition de Léman Animation pour l'animation du repas des aînés 2023 Le coût de la prestation comprenant le matériel de sonorisation et l'éclairage est fixé à 400€ soit 800€ pour les deux repas.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le conseil d'administration du CCAS,

**APPROUVE** le devis transmis par Léman animations d'un montant de 400€ par repas soit 800€ au total ;

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

PUBLIER, le 18/09/2023

Jacques Grandchamp

Président



Nelly Duffour

Secrétaire de séance